

Je demande au député de Western Arctic (M. Nickerson) de bien vouloir m'excuser de mentionner sans arrêt le Yukon. Si je le fais, c'est parce que les territoires du Nord-Ouest sont, du point de vue constitutionnel, légèrement en retard quoi que pas de beaucoup sur le Yukon; donc, ce que je dis du Yukon aujourd'hui pourrait fort bien s'appliquer aux territoires du Nord-Ouest dans deux ou trois ans.

Examinons donc la thèse qui fait des habitants de ces deux territoires des citoyens de seconde classe en quelque sorte colonisés par le reste du pays. Les 23,000 habitants du Yukon et les 45,000 des territoires du Nord-Ouest représentent des pourcentages de la population canadienne qui ne se comparent pas à celui de la population du Manitoba, tant lorsque cette province est entrée dans la Confédération qu'aujourd'hui. Le Yukon renferme moins de 0.1 p. 100 de la population canadienne totale. A l'époque où le Manitoba est entré dans la confédération, sa population représentait, je crois, 1 p. 100 de la population totale, soit dix fois plus. Et pourtant, parce que le Manitoba comptait à peu près 25,000 habitants lorsqu'il devint une province on en déduit que le Yukon et, plus tard, les territoires du Nord-Ouest devaient devenir des provinces. Ce n'est pas le cas, car les choses ont changé, monsieur l'Orateur.

Lorsque le Manitoba est entré dans la confédération, il était sur le point de connaître une explosion démographique. Cela ne se produira pas au Yukon, à moins évidemment que le territoire n'accède immédiatement au rang de province, comme le souhaitent certains hommes politiques. La situation qui s'ensuivrait alors serait tout à fait artificielle. Pour que le territoire puisse aspirer au rang de province, il faudrait qu'il suscite artificiellement une vague d'immigration.

Voilà qui nous amène à parler des difficultés que nous éprouvons toutes les fois que nous envisageons l'évolution du Nord. Les plus chauds partisans de cette évolution en soi sont la plupart du temps ceux qui pèsent du plus grand poids et qui font le plus de bruit sur la scène politique. Par l'entremise des chambres de commerce et des associations d'hommes d'affaires, ils exercent sur les hommes politiques du Nord de vives pressions pour les forcer à réclamer l'accession immédiate au rang de province. Tout ce qui les intéresse, ce sont les affaires qu'ils pourront transiger une fois qu'ils auront la situation bien en main dans le cadre d'une province.

Du point de vue des autochtones, c'est une idée très dangereuse. A mon avis, le député d'Eastern Arctic, en hésitant à adhérer à cette idée, l'a bien fait comprendre. Si le Yukon accédait au rang de province, il pourrait en effet complètement contrôler l'immigration et favoriser le progrès économique d'une façon qui ne serait pas nécessairement fondée du point de vue économique, mais qui attirerait les étrangers pour justifier la mise en place de toute une structure, de sorte que les autochtones se verraient submergés par une population plus nombreuse venue du Sud. C'est là une crainte d'ordre démographique qui est fondée à mon avis. C'est probablement là la raison la plus fondamentale pour laquelle on ne devrait pas prendre de mesures pour donner dès maintenant rang de provinces aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

Toute une série d'autres raisons nous incitent à nous engager lentement dans la voie que nous avons semblé emprunter l'an dernier et qui devait mener à la création d'une province en moins de trois ans. Le premier ministre de l'époque avait

Territoires du Nord-Ouest

déclaré qu'il entendait créer une province au Yukon avant la fin de son premier mandat. Heureusement pour tout le monde, cela ne s'est pas produit. Je dis «heureusement» car lorsque nous parlons du Nord, nous parlons d'une chose qui, dans l'esprit de beaucoup de Canadiens, contribue à garder le Canada uni.

Il y a dans le Nord un patrimoine commun que nous partageons tous, autant dans la partie continentale des Territoires que dans les îles de l'Arctique. Personne à la Chambre ne soutient que les habitants du Nord ne devraient pas être les premiers à bénéficier des ressources du Nord, dont nous ne connaissons pas encore l'étendue. En ce qui me concerne, ils devraient être les premiers à en tirer parti, afin de s'assurer un niveau de vie inégalable. Cela mis à part, je pense que le reste du Canada devrait aussi bénéficier des richesses de cette partie du pays.

Jusqu'à maintenant—et les choses ne changeront pas dans un avenir rapproché—c'est le contribuable canadien qui a payé la note. Il paie 60 p. 100 des coûts des services publics au Yukon et un pourcentage encore plus élevé de ceux des territoires du Nord-Ouest. Tous les Canadiens y sont allés de leur écot et il n'est que juste qu'à long terme, ils s'attendent à recevoir quelque chose en retour.

Il me semble que l'évolution constitutionnelle ne passe pas nécessairement par l'accession au rang de province. Peut-être en viendrons-nous là, mais il ne faut pas nous en tenir à ce seul objectif.

D'après mon expérience et d'après les entretiens que j'ai eus avec les habitants du Nord, il y a une idée qui revient sans cesse: se débarrasser de la paperasserie fédérale. Je suis d'accord là-dessus. Si nous pouvions trouver un moyen de débarrasser les habitants du Nord de l'impression qu'ils sont toujours noyés sous la paperasserie administrative du gouvernement fédéral, nous pourrions résoudre un tas de problèmes. Je tiens à signaler que les politiciens des deux territoires du Nord sont devenus aussi experts que les politiciens indépendantistes du Québec à mettre en lumière les faiblesses du gouvernement fédéral. En outre, ils soulignent comment dans certains cas où les résultats se font attendre pour des raisons parfaitement normales et légitimes, le gouvernement fédéral est en quelque sorte entièrement responsable de l'insensibilité, de la lenteur et la léthargie de la Fonction publique qui s'occupe des relations entre les gens là-bas et le gouvernement fédéral. Ils signalent les distances et énumèrent toutes ces raisons pour faire remarquer que le système est inefficace.

● (1800)

Nous devrions tenter de trouver dans le Nord une solution qui servira de modèle à l'évolution constitutionnelle ailleurs au Canada. Gardons l'esprit ouvert. Malheureusement, le rapport n'apporte aucune précision sur un seul objectif constitutionnel. J'espère que tous les députés pourront reconsidérer notre orientation dans le Nord. J'estime que certaines solutions pourraient favoriser la population du Nord plus que tout ce qui a été proposé jusqu'ici et préserver le lien que représente le patrimoine commun de tous les Canadiens.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre.